

Département d'Ille-et-Vilaine

Arrondissement de Rennes – Canton de Châteaugiron

Commune de Piré-Chancé

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt avril à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Piré-Chancé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal de Piré-Chancé, sous la présidence de Mr Dominique DENIEUL, Maire.

En exercice	Présents	Votants
24	19	22

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
 Le : 27/04/2026

Et
 Publication ou notification du :
 27/04/2026

Membres Présents :

M. Dominique DENIEUL	M. Alain HERVAGULT	M. Sylvain NIEL
M. Ludovic CROYAL	Mme Christine AGIER	Mme Coline BOURSIER LACIRE
Mme Armelle HAUCHECORNE	Mme Martine JOUANNET	
M. François-Xavier De BLIGNIERES	M. Eric MILAN	
Mme Katia PEIGNÉ	M. Gilles SEILLIER	
M. Michel RIOU	Mme Christine LAMOUREUX	
Mme Claudine DESHOMMES	M. Gaëtan PRECIGOUT	
Mme Renée FOUGERES	M. Yohann VAULEON	
	M. Maxime ROLLAND	

Absents : M. Sylvain GARNIER, M. Gilles THIEBOT, M. Jean-Benoît DUFOUR, Mme Anne-Sophie COUPEL, Mme Emilie DUVAL

Secrétaire de séance : M. Ludovic CROYAL

Date de convocation : 16 avril 2026

Procurations : Mme Alexandra JOUADÉ à M. Michel RIOU, Mme Patricia CASSONNET à Mme Martine JOUANNET, Mme Hélène MAUPETIT MOUNIER à M. Gaëtan PRECIGOUT

2026-06-44 – MARCHÉ PUBLIC // Rénovation de la mairie – Attribution marché de travaux

Lors de la séance du conseil municipal du 16 février 2026, le conseil a attribué les lots du marché de travaux de rénovation de la mairie. Toutefois, trois lots ont été déclarés infructueux en raison de l'absence d'offres conformes ou de réponses adaptées aux exigences du cahier des charges.

Conformément aux dispositions du Code de la commande publique, une nouvelle consultation de gré à gré a été lancée pour ces lots. Après analyse des offres par le cabinet de maîtrise d'œuvre, il est proposé d'attribuer les lots infructueux aux entreprises suivantes :

Lot 5 : Couverture Bardage métallique	Entp MOQUET PELTIER (Janzé)	59 649,96€ HT 71 579,95€ TTC
Lot 12 : Élévateur PMR	Entp ATITUD (St Laurent Sur Sèvre)	25 563,59€ HT 30 676,31€ TTC
Lot 13 : Forage géothermique	Entp BONNIER FORAGE (La Guerche de Bretagne)	25 775,00€ HT 34 000,00€ TTC

Cette délibération vise à entériner ces attributions et à autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces contractuelles nécessaires à l'exécution des marchés.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2122-21-1 ;

VU le Code de la commande publique, notamment les articles L. 2122-1 et R. 2122-2 relatifs aux marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable en cas d'infructuosité ;
VU la délibération du conseil municipal en date du 16 février 2026 déclarant infructueux les lots 5, 12 et 13 du marché de rénovation de la mairie ;
VU l'avis du cabinet de maîtrise d'œuvre sur les offres reçues dans le cadre de la consultation de gré à gré ;

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-200085884-20260420-20260544-DE

CONSIDÉRANT que les lots 5, 12 et 13 n'ont pas fait l'objet d'offres conformes lors de la première consultation, justifiant leur déclaration d'infructuosité ;
CONSIDÉRANT que la relance d'une consultation de gré à gré, conformément aux dispositions du Code de la commande publique, a permis de recevoir des offres adaptées pour ces lots ;
CONSIDÉRANT que l'analyse des offres par le cabinet de maîtrise d'œuvre a permis d'identifier les entreprises les plus à même de répondre aux exigences techniques et financières du marché ;
CONSIDÉRANT qu'il est essentiel de finaliser l'attribution de ces lots pour assurer la continuité des travaux de rénovation de la mairie ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'ATTRIBUER** Les lots infructueux du marché de travaux de rénovation de la mairie sont attribués comme suit :

Lot 5 : Couverture Bardage métallique	Entp MOQUET PELTIER (Janzé)	59 649,96€ HT 71 579,95€ TTC
Lot 12 : Élévateur PMR	Entp ATITUD (St Laurent Sur Sèvre)	25 563,59€ HT 30 676,31€ TTC
Lot 13 : Forage géothermique	Entp BONNIER FORAGE (La Guerche de Bretagne)	25 775,00€ HT 34 000,00€ TTC

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer :
 - Les marchés de travaux avec les entreprises retenues ;
 - Tous les actes et documents nécessaires à l'exécution des marchés, notamment :
 - Les ordres de service ;
 - Les avenants, dans la limite des dispositions légales et réglementaires ;
 - Les procès-verbaux de réception des travaux ;
 - Les décomptes généraux et définitifs ;
 - Les actes de résiliation, le cas échéant ;
 - Tout autre document relatif à la gestion administrative, technique ou financière des marchés.

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, M. Dominique DENIEUL

